

Martigny, le 2 mai 2017

«Le Comité de l'Association Région Valais romand soutient la LcAT»

Le nouveau Comité de l'Association Région Valais romand s'est positionné en faveur de la LcAT.

Réunis pour sa première séance le vendredi 28 avril 2017, sous la présidence de Philippe Varone, les 8 représentants des districts et le représentant cantonal siégeant au comité de l'Association Région Valais romand soutiennent le projet de la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LcAT) qui sera soumis à votation cantonale le 21 mai prochain.

Le projet proposé par le Conseil d'Etat et adopté par le Grand Conseil valaisan adapte la législation cantonale, qui doit l'être dans un délai de 5 ans, suite à l'entrée en vigueur de la loi fédérale d'aménagement du territoire (LAT) le 1^{er} mai 2014.

Approuver cette révision de loi permet d'une part aux communes de maintenir leur autonomie dans le développement de leur territoire et d'autre part de renforcer l'équilibre plaine – montagne. La stratégie du Conseil d'Etat donne davantage de flexibilité aux communes pour planifier leurs besoins sur 30 ans (au lieu de 15 ans), d'éviter de dézoner près de 1'000 hectares et de sortir les zones d'activités touristiques de ces calculs.

Le comité s'accorde sur les lourdes conséquences qu'aurait un refus de la modification de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LcAT) proposée au peuple valaisan. Une décision négative impliquerait un moratoire absolu sur toute nouvelle mise en zone ainsi qu'une insécurité juridique en matière de planification et de construction. Pour éviter ces impacts négatifs sur l'économie régionale, le comité de l'Association Région Valais romand soutient avec conviction le projet de loi proposé par le Conseil d'Etat qui se veut pragmatique et adapté aux spécificités du Valais.

Personne de contact :

M. Philippe Varone, Président de l'Association Région Valais romand, 027 324 11 00



Un soutien pour les 63 communes de la Région Valais romand et leurs entreprises, dans la poursuite de résultats interconnectés !

Plus d'informations sur : www.regionvalaisromand.ch